

Nouméa, le 24 février 2016

la *Délégation Académique au Numérique Educatif*

à Mesdames et Messieurs les professeurs

Inspection Pédagogique du 2nd degré

VR/IP/LC
n° 3211/2016 - 0072

Affaire suivie par
Laurent CHARDON

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional

Délégué Académique au Numérique
auprès du Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

Téléphone (687) 26 62 99
GSM (687) 98 06 01
bureau 106

laurent.chardon@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

Objet : lancement du service **D'Col** d'aide, de soutien et d'accompagnement des élèves de 6^{ème}.

Madame, Monsieur

Dans le cadre du *service public numérique de l'éducation*, le ministère a confié au CNED la mission de développer un dispositif d'aide, de soutien et d'accompagnement gratuit à distance en français, mathématiques et anglais à l'attention des **collégiens de 6^{ème} en difficulté** ou des élèves de SEGPA (chaque élève doit être identifié par l'équipe enseignante de l'établissement). L'originalité du dispositif réside dans son articulation alliant présentiel et en ligne. Il nécessite l'implication des équipes pédagogiques.

La *délégation académique au numérique éducatif* a le plaisir de vous informer que le dispositif D'Col est accessible aux élèves de la Nouvelle-Calédonie pour la troisième année consécutive.

L'élève aura accès à des ressources numériques adaptées à son niveau (évaluations, fiches de cours, entraînements). Ce dispositif de remédiation a toute sa place dans la prévention proactive de l'illettrisme, et peut constituer un atout précieux pour les équipes pédagogiques dans la mise en place de parcours différenciés au bénéfice des élèves les plus fragiles. Vous avez toute liberté d'inscrire l'élève dans l'une, l'autre ou les trois disciplines proposées.

Si vous souhaitez bénéficier du dispositif pour les élèves en difficulté, il vous appartient de contacter votre chef d'établissement et de lui demander l'inscription du groupe d'élèves identifiés.

Le service D'col vient d'être ouvert dans chacun des collèges publics du territoire.

<https://www.dcol.fr/rentree/presentation.htm>

Des tutoriels sont accessibles sur la page d'accueil de la plateforme D'col, une fois que vous serez identifié : <https://www.dcol.fr/Default.aspx>

La *délégation académique au numérique éducatif* reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous pouvez contacter Sylvia Martel au 81-67-43 ou par courriel : smartel@ac-noumea.nc



Laurent Chardon
IA-IPR